

## Texte de la vidéo – Le travail du rhétoricien

*Pouvez-vous à présent nous expliquer plus concrètement en quoi consiste le travail d'un rhétoricien ?*

Dès l'origine, la rhétorique comprend une dimension théorique et une dimension pratique. Pour ce qui est de la dimension théorique, le rhétoricien observe les pratiques discursives et il élabore des concepts tels que l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*. Avec ces concepts, les discours publics deviennent des objets de réflexion et d'enseignement. En quelque sorte, les concepts rhétoriques peuvent être présentés aux étudiants comme des « lunettes théoriques » pour la lecture des textes : une fois que les étudiants ont intégré un concept rhétorique ils peuvent aborder un discours en se demandant par exemple « comment tel auteur construit son *ethos* ? » ou encore « quelle est la pertinence de ce choix rhétorique au regard de la situation dans laquelle s'inscrit l'orateur ? ».

Une fois que le regard rhétorique des étudiants est activé, ils peuvent acquérir de l'expérience rhétorique par un travail de va-et-vient entre l'observation de la richesse des pratiques rhétoriques et un travail de théorisation qui consiste à regrouper des phénomènes comparables sous un même concept.

L'aboutissement du travail d'un rhétoricien prend généralement la forme d'un traité de rhétorique : c'est un ensemble de prescriptions que devraient suivre les orateurs pour produire des discours efficaces et pertinents au regard d'une institution ou d'une situation argumentative donnée. Ces prescriptions sont justifiées au regard de spéculations sur la disposition psychologique des auditoires et sur les valeurs partagées par une communauté : la connaissance de l'homme et de sa culture est le socle de l'enquête sur la persuasion.

Parmi ces traités de rhétorique, nous pouvons bien sûr citer ceux d'Aristote, de Quintilien, de Cicéron et, pour la période plus récente, le *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca. Encore plus récemment, l'ouvrage d'Emmanuelle Danblon, *L'Homme rhétorique*, s'inscrit dans la tradition des traités de rhétorique en proposant à ses lecteurs des outils pour penser en action, exprimer ses émotions, raconter des histoires, suspendre son jugement, décider ou juger. Voilà pour le travail d'observation et de conceptualisation du rhétoricien.

Outre cette dimension théorique, la discipline rhétorique consiste également en un riche corpus d'exercices destinés à développer, par la praxis, c'est-à-dire par des mises en situation d'argumenter soi-même, la maîtrise de la parole publique.

Bien sûr, les exercices de rhétorique peuvent également être l'objet d'une réflexion théorique : il s'agit alors de cibler des compétences que l'on souhaite développer et de réfléchir aux types d'exercices susceptibles de favoriser leur acquisition. Nous sommes actuellement engagés dans un travail d'adaptation des exercices de rhétorique antique aux besoins des citoyens des démocraties contemporaines. Nous envisageons actuellement de publier les résultats de cette recherche sur la forme d'un traité de rhétorique citoyenne. Dans la suite de cette séquence pédagogique, nous reviendrons plus en détail sur les exercices de rhétorique.